

DEPARTEMENT DE L'AUDE  ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE	REPUBLICUE FRANCAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS  DECISION MODIFICATIVE N° 1 du COMITE SYNDICAL
<u>DOMAINE :</u>  Finances  <u>SOUS DOMAINE :</u>  Divers  <u>OBJET :</u>  DM N°1 Affectation du résultat	Séance du Comité Syndical du 22 juillet 2021 à 18 heures 00  L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux juillet à dix-huit heures  Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois  Légalement convoqué s'est rassemblé en assemblée ordinaire à la Halle aux Grains, 15 place de la République, 11400 Castelnaudary.  Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président du SMICTOM de l'Ouest Audois.
Le nombre de conseillers en service est de 40  Rendue exécutoire	<u>Présents :</u>  ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, AVERSENG Jean-Luc, BACHARAN Max, BATIGNE Robert, BOUSQUET Sébastien, BRUNEL Christophe, CAU Marie-Paule, COSTE Gilbert, DANJOU Jacques, DEMANGEOT François, DEUMIER Jean-Marc, FABRE Danielle, FABRE Jocelyne, GREFFIER Philippe, HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, OURLIAC Christian, PECH Bernard, PELISSIER Alain, PRADEL Christophe, ROSALIE Eric,
Convocation du Comité en date du :  06 juillet 2021	<u>Absents remplacés :</u>  OURLIAC Jean-François par Mme MILLECAMP Evelyne  MAERTEN Didier par KOPF Fabrice
Affichage en date du :  06 juillet 2021	<u>Absents excusés :</u>  ALRIC Didier, ASENSIO Brice, BAURES Jean-Louis, CAZENAVE Serge, DU FAYET DE LA TOUR Eric, FRONT Gérard, LEMOINE Cédric, PAINCO Paul, PASSEMAR Aurélien, PEYRAS Benjamin, PUJOL Michel, POUSSIER Grégory, QUAGLIERI Jean-Pierre, SOLER Floréal, VIDAL Pierre, VIOLA André.
Date du comité syndical :  22 juillet 2021	ASENSIO Brice donne procuration à M. GREFFIER Philippe  <u>Secrétaire de séance :</u> OURLIAC Christian
Délibération n° 2021022	

Vu les dispositions prévues par l'instruction M14,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de voter l'affectation du résultat de l'année 2020,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 du SMICTOM de l'OUEST AUDOIS

Résultat de Fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice .....	699 094.17 €
- Résultat antérieur .....	695 408.82 €
<b>Total à affecter .....</b>	<b>3685.35 €</b>

Il est proposé au Comité syndical de décider d'affecter le Résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION :**

Recettes d'investissement : 1068	+ 3685.35 €
021	- 3685.35 €
Dépenses fonctionnement : 023	- 3685.35 €
022	+3685.35 €

**LE COMITE SYNDICAL**

**Où l'exposé de Monsieur le Président  
Après en avoir délibéré**

**Voix pour : 23**  
**Voix contre : 0**  
**Abstention : 0**

***ADOpte A L'UNANIMITE***

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.



Fendeille, le 22 juillet 2021

*Le Président,*

**Philippe GREFFIER**

